

24 déc 2021 -09:32

Appartient à [Conseil des ministres du 23 décembre 2021](#)

## Assentiment à deux actes internationaux concernant les trains empruntant le tunnel sous la Manche

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à deux actes internationaux concernant les trains empruntant la liaison fixe transmanche.

Il s'agit des accords suivants, faits à Bruxelles le 7 juillet 2020 :

- Accord entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni modifiant et complétant l'Accord concernant la circulation des trains entre la Belgique et le Royaume-Uni empruntant la liaison fixe transmanche et son protocole, signé à Bruxelles le 15 décembre 1993
- Accord particulier entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni relatif aux questions de sûreté concernant les trains empruntant la liaison fixe transmanche

Les deux accords doivent permettre d'actualiser la base juridique qui régit le transport ferroviaire des personnes empruntant le tunnel sous la Manche. Ils modifient ou remplacent respectivement les accords tripartites initiaux relatifs à la circulation des trains empruntant le tunnel sous la Manche afin de donner une base juridique à l'intervention de l'autorité en matière de sécurité et de contrôle de personnes et de biens suite à l'exploitation d'un nouveau réseau de transport de personnes empruntant le tunnel sous la Manche entre le Royaume-Uni d'une part, et la France et la Belgique d'autre part.

Un renouvellement de ces accords était nécessaire. Depuis avril 2019, le réseau pour les trains à grande vitesse qui empruntent le tunnel sous la Manche a été étendu jusqu'aux Pays-Bas. Raison pour laquelle il était absolument nécessaire que les Pays-Bas puissent adhérer à ces accords.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des  
Affaires étrangères, des Affaires européennes et du  
Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales  
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<https://wilmes.belgium.be>  
[sophie.wilmes@diplobel.fed.be](mailto:sophie.wilmes@diplobel.fed.be)

Steve Detry  
Porte-parole (FR)  
+32 473 56 77 04  
[steve.detry@diplobel.fed.be](mailto:steve.detry@diplobel.fed.be)

Elke Pattyn  
Porte-parole (NL)  
+32 479 33 51 48  
[elke.pattyn@diplobel.fed.be](mailto:elke.pattyn@diplobel.fed.be)